



## Avis de publication

MAIRIE DE JASSERON

Monsieur le Maire de Jasseron certifie que le registre des délibérations du Conseil municipal dont la séance s'est tenue le 30 janvier 2024 a été publié ce jour et qu'il a été mis à disposition du public pour consultation dès aujourd'hui à la mairie, située 53 rue Julien Manissier.

Toutes les délibérations de cette séance ont été télétransmises en préfecture le 31 janvier 2024 et sont exécutoires à compter du 31 janvier 2024, date de publication.

Listes des actes publiés :

- délibération n°CM2024.01-01 du 30 janvier 2024 relative à la création d'un poste d'adjoint au maire  
➡ vote à l'unanimité (15 voix pour ; 4 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2024.01-02 du 30 janvier 2024 relative à l'élection d'un adjoint au maire  
➡ vote à l'unanimité (12 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 4 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2024.01-03 du 30 janvier 2024 relative au mandat donné à la Présidente du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Ain (CDG 01) dans le cadre du contrat-groupe d'assurance des risques statutaires  
➡ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2024.01-04 du 30 janvier 2024 relative à l'adhésion à la convention de participation « santé » souscrite par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Ain (CDG 01)  
➡ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2024.01-05 du 30 janvier 2024 relative à l'adhésion au service de médecine préventive de l'association Presta Ain & Beaujolais  
➡ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2024.01-06 du 30 janvier 2024 relative à l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2024  
➡ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2024.01-07 du 30 janvier 2024 relative à l'instauration d'un périmètre d'étude en application de l'article L.424-1 du code de l'urbanisme  
➡ vote à l'unanimité (15 voix pour ; 0 voix contre ; 4 abstentions ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2024.01-08 du 30 janvier 2024 relative à la location de la chasse communale  
➡ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)

Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication.

**Avis affiché ce jour dans le lieu indiqué ci-dessus.**



Fait à Jasseron, le 31 janvier 2024

Sébastien GOBERT,  
Maire